

# En 2050, un tiers de la population du Centre-Val de Loire aurait plus de 65 ans

En 2050, si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, il y aurait 161 000 habitants de plus en Centre-Val de Loire. Cette croissance serait essentiellement portée par la fécondité au nord-est et par les migrations au nord-ouest. Cependant, l'ensemble de la région devrait faire face à un vieillissement important de sa population ; un tiers de ses habitants auraient plus de 65 ans en 2050 et la part des 25-64 ans serait la plus faible des régions de France de province. Trois paramètres seraient susceptibles de modifier ce scénario : la fécondité, la mortalité et les migrations. Si la fécondité et la mortalité sont principalement influencées par la conjoncture, les politiques publiques pourraient en revanche avoir une incidence sur les migrations. Conséquence de la proximité et d'une offre de formation plus importante en Île-de-France, les jeunes du Centre-Val de Loire quittent plus fréquemment leur région qu'ailleurs. Limiter les départs de la classe d'âge des 15-24 ans par le biais de politiques régionales et locales pourrait permettre d'atténuer le vieillissement généralisé de la région en 2050 et d'augmenter la population en âge de travailler.

Auteurs : Caroline Chalot, Hélène Lapeyre, Insee Centre-Val de Loire

## Des dynamiques de population influencées par la fécondité au nord-est et les migrations au nord-ouest

En 2050, si les dernières tendances observées en matière de fécondité, mortalité et de migrations se poursuivaient, il y aurait 2,7 millions d'habitants en Centre-Val de Loire, soit 161 000 personnes de plus qu'en 2013. Le solde migratoire (*définitions*) soutiendrait de plus en plus la croissance démographique, contrairement au solde naturel (*définitions*) qui deviendrait négatif à compter de 2040. Avec l'arrivée aux grands âges de la génération des baby-boomers et la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, les décès seraient plus nombreux que les naissances. La croissance annuelle de la population régionale passerait ainsi de + 0,31 % entre 2008 et 2013 à + 0,17 % entre 2013 et 2050. Les dynamiques continueraient d'être contrastées selon les bassins démographiques (*Pour comprendre ces résultats - figure 1*). Les plus fortes croissances

continueraient de se localiser sur l'axe ligérien et la frange francilienne, avec une population plus jeune et un marché de l'emploi plus dynamique.

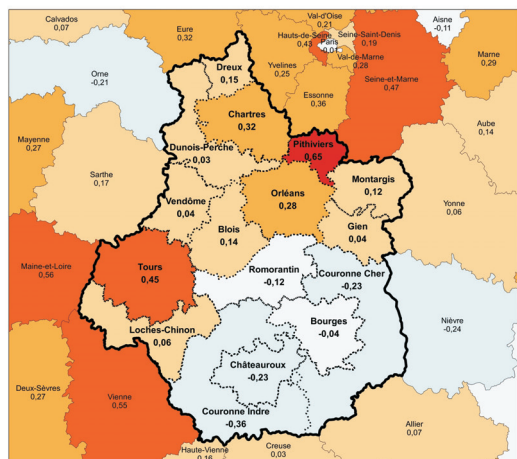
Sur l'axe ligérien, la croissance de la population entre 2008 et 2013 est relativement uniforme : + 0,58 % à Tours, + 0,44 % à Blois et + 0,47 % à Orléans en moyenne annuelle. Cette uniformité disparaîtrait d'ici 2050 au profit d'un système influencé par les migrations à l'ouest, et par la fécondité au nord. La population du bassin de Tours demeurerait la plus dynamique : fécondité et migrations participeraient à sa croissance (+ 0,45 %). Dans le bassin d'Orléans, l'excédent naturel contribuerait davantage à la hausse de la population (+ 0,28 %), même si celle-ci devrait être ralentie par le déficit migratoire. Dans la zone de Blois, la croissance démographique alimentée conjointement par un solde naturel et migratoire

positifs perdrait en intensité par rapport aux deux métropoles voisines (+ 0,14 %).

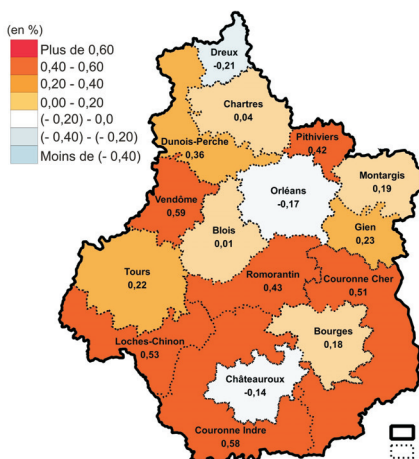
Sur la frange francilienne, le rythme de croissance de la population du bassin de Pithiviers serait le plus dynamique de la région (+ 0,65 %), profitant de sa proximité directe avec l'Île-de-France et d'infrastructures autoroutières et ferroviaires développées. Cette hausse, impulsée aussi bien par la fécondité que par les migrations, serait ainsi supérieure à celle des départements de la grande couronne d'Île-de-France (entre + 0,25 % et + 0,41 %). Pour autant, ce scénario de projections ne prend pas en compte la révision de l'offre ferroviaire de la ligne D du RER. La rupture de service entre Paris et Malesherbes (Loiret), avec la mise en place d'une correspondance, pourrait rallonger les trajets des navetteurs et avoir une influence sur l'avenir démographique de ce bassin.

### 1 Dynamique de croissance de la population dans les bassins démographiques du Centre-Val de Loire

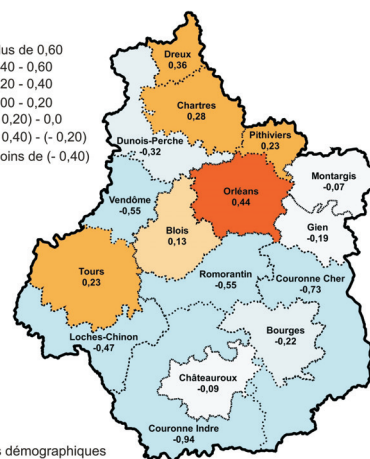
Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2050



Contribution du solde migratoire entre 2013 et 2050

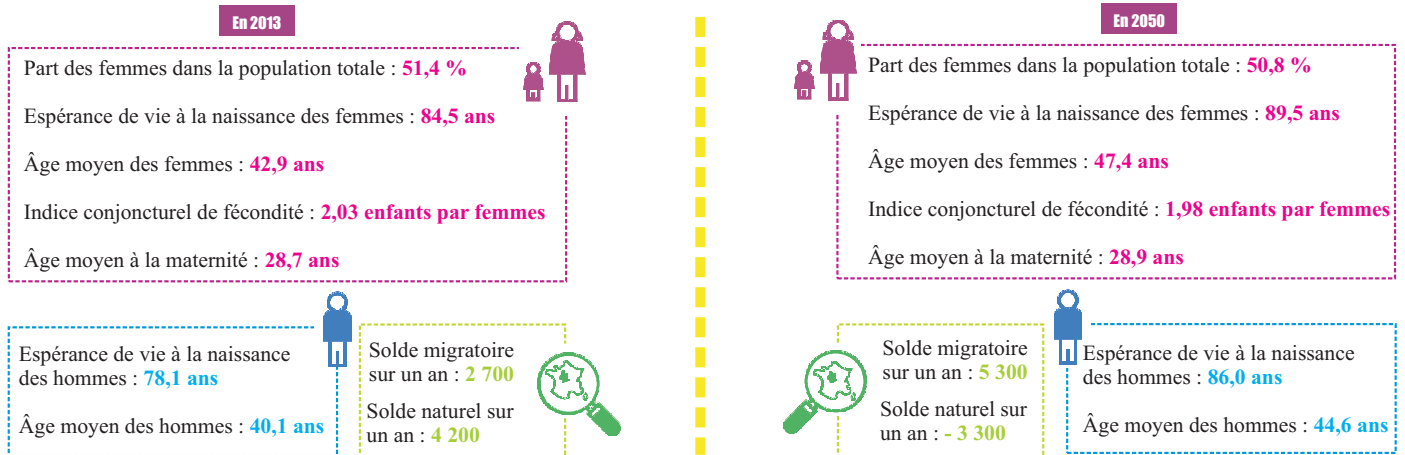


Contribution du solde naturel entre 2013 et 2050



Source : Insee, estimation de la population - scénario central, omphale 2017

## 2 L'habitant «type» du Centre-Val de Loire



La population des bassins de Chartres et Dreux augmenterait essentiellement grâce à la fécondité. La contribution du solde migratoire serait faible pour le premier et négative pour le second. À l'inverse, la population du bassin de Montargis, plus âgée en moyenne, ne devrait sa croissance qu'à ses migrations.

À l'ouest, dans les bassins démographiques de Dunois-Perche, Loche-Chinon et Vendôme, la hausse de la population entre 2013 et 2050 serait modérée et uniquement alimentée par des entrées plus importantes que les sorties sur chacun de ces territoires. Le déficit naturel, lié à une population en moyenne plus âgée, freinerait leur croissance.

Au sud, les quatre bassins démographiques de l'Indre et du Cher, actuellement en dépression démographique, plus isolés et affectés par les baisses d'emplois, continueraient de perdre des habitants à l'horizon 2050. La baisse serait plus

significative dans l'Indre hors bassin de Châteauroux et dans le Cher hors bassin de Bourges (respectivement - 0,36 % et - 0,23 %), où le solde migratoire excédentaire ne compenserait pas le déficit naturel important dû au vieillissement de la population. La population du bassin de Bourges n'augmenterait plus (- 0,04 %), freinée elle aussi par le déficit naturel. Dans le bassin de Châteauroux, le moteur migratoire et naturel ne fonctionnerait plus, la population diminuerait ainsi de 0,23 % en moyenne annuelle.

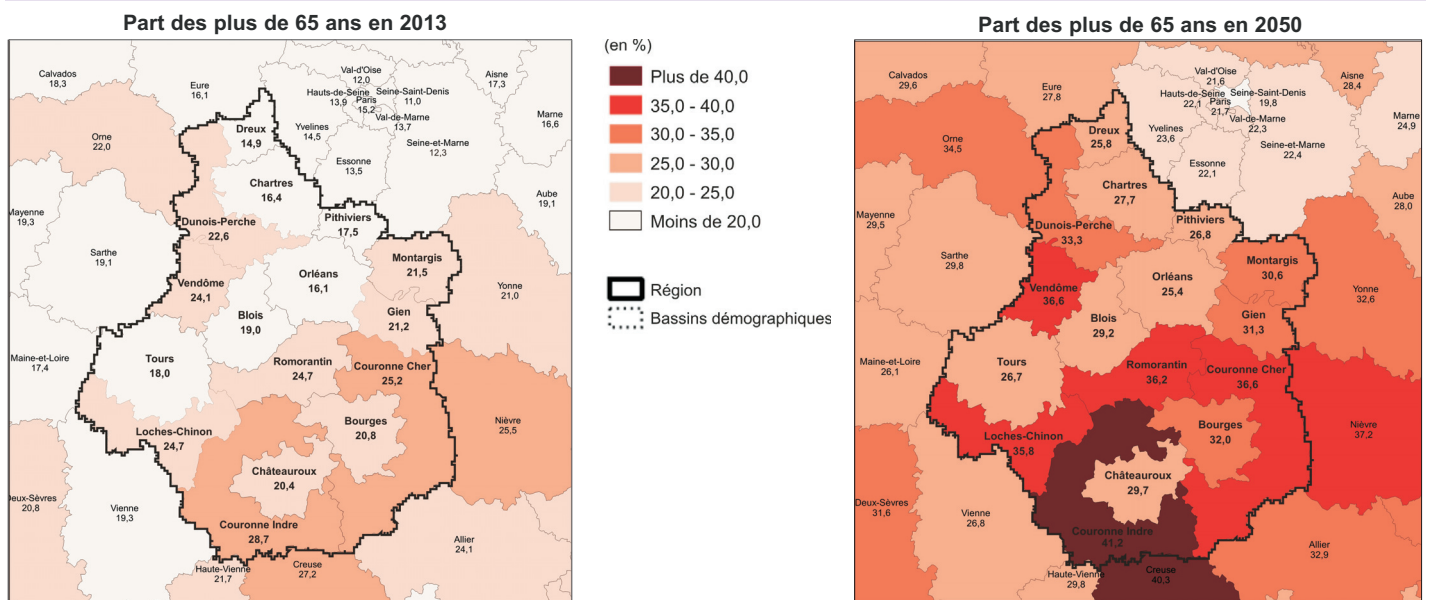
### Un vieillissement généralisé de la population

Sous l'effet de l'arrivée dans le troisième âge des baby-boomers et de l'amélioration de l'espérance de vie (*définitions*), la hausse de la population entre 2013 et 2050 s'accompagnerait d'un vieillissement généralisé de la population en Centre-Val de Loire. En hausse de 300 000, les personnes de plus de

65 ans représenteraient près d'un tiers de la population en 2050, contre un habitant sur cinq en 2013. La part des personnes âgées de plus de 75 ans serait pratiquement multipliée par deux entre 2013 et 2050 et atteindrait 18,3 %. Parallèlement, le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans diminuerait, creusant le rapport entre population âgée et population jeune. L'âge moyen passerait de 41,5 ans en 2013 à 46 ans en 2050. L'anticipation de cette dynamique est essentielle. Elle concerne en premier lieu le développement des services spécifiques aux personnes âgées, notamment ceux liés à la santé et à l'autonomie. L'offre de transports ou celle de logements adaptés participent de cette problématique.

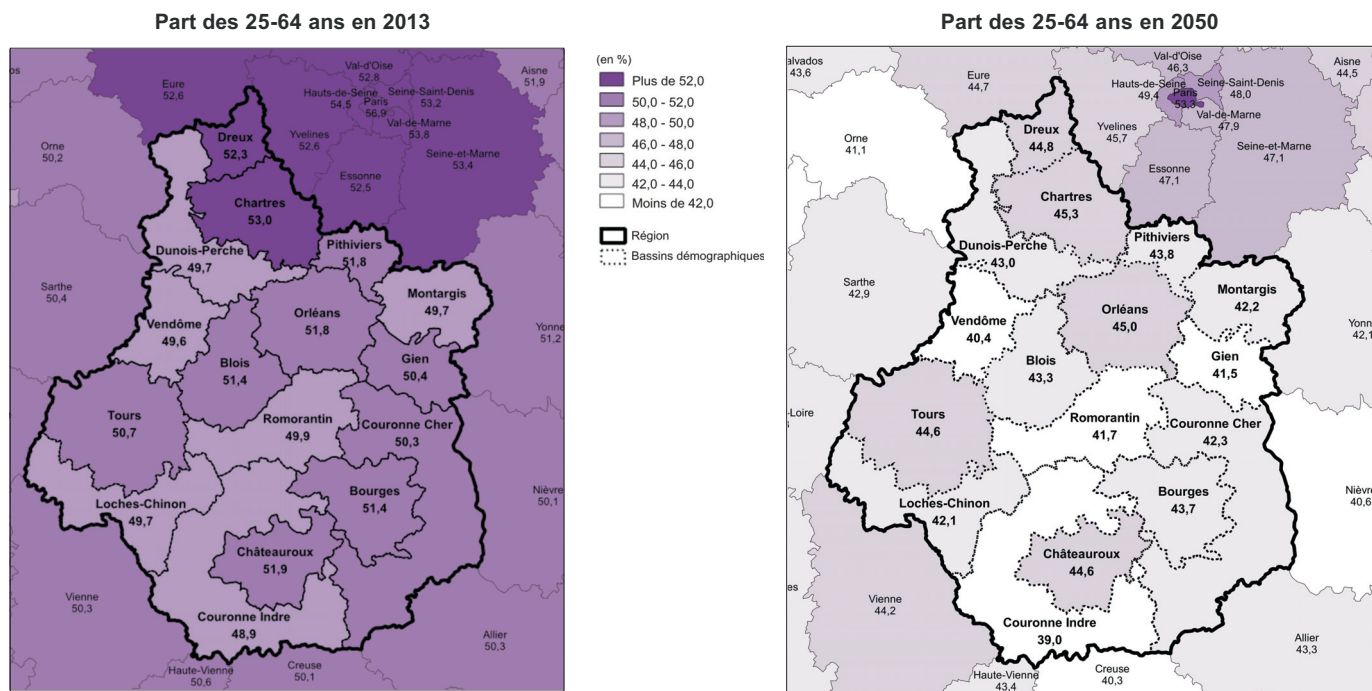
À l'échelle des bassins démographiques, la part des plus de 65 ans dans la population augmenterait de 8,7 points dans le bassin de Tours à 12,6 points dans celui de l'Indre hors bassin démographique de Châteauroux.

## 3 Vieillissement de la population dans les bassins démographiques



Source : Insee, estimation de la population - scénario central, omphale 2017

## 4 Baisse de la part des 25-64 ans dans les bassins démographiques du Centre-Val de Loire



Source : Insee, estimation de la population - scénario central, omphale 2017

Dans tous les bassins démographiques de la région, plus d'une personne sur quatre aurait ainsi plus de 65 ans en 2050 (figure 3). Ce ratio s'élèverait à plus d'une personne sur trois dans les bassins de Vendôme, Romorantin, Loches-Chinon, Dunois-Perche, Indre hors bassin démographique de Châteauroux et Cher hors bassin démographique de Bourges. Dans ces deux derniers bassins, le rapport entre population âgée et jeune se creuserait plus particulièrement, avec respectivement 248 et 207 séniors pour 100 jeunes. L'âge moyen de la population atteindrait 50 ans dans les bassins démographiques les moins densément peuplés du sud, tandis qu'il serait le plus bas dans les bassins d'Orléans et Dreux (43 ans).

### Une part de 25-64 ans particulièrement faible en 2050

En 2013, 1 311 200 habitants du Centre-Val de Loire sont âgés de 25 à 64 ans et représentent 51 % de la population de la région. En 2050, ils seraient moins nombreux (-116 400) et ne représenteraient plus que 44 % de la population. Cette baisse serait principalement liée à la contraction des naissances observée à la suite du baby-boom. Le repli concernerait toutes les régions de France de province, mais dans des proportions moindres. Neuvième région en 2013, le Centre-Val de Loire aurait la proportion de personnes en âge d'être actif la plus faible en 2050, proche de la Normandie, la Bretagne et de la Bourgogne-Franche Comté. La part des actifs dans la population diminuerait donc et pourrait passer de 46,7 % en 2013 à 44 % en 2050. Répondre, par l'emploi, aux problématiques liées à l'augmentation

considérable du nombre de personnes âgées, sans réduire l'offre destinée aux populations plus jeunes, dans une population active en baisse s'avère un enjeu central pour les années à venir. Cette question pourrait renforcer le caractère attractif de la région qui repose en partie sur les possibilités d'y trouver un emploi.

La part des 25-64 ans diminuerait de 6 à 10 points d'ici 2050 dans chacun des bassins démographiques (figure 4). La baisse serait plus marquée dans les bassins où ils sont déjà sous-représentés en 2013. Dans l'Indre hors bassin démographique de Châteauroux (39 %) et dans le bassin de Vendôme (40 %), leur part continuerait d'être les plus faibles. À l'inverse, la baisse serait moindre dans les bassins démographiques de Tours, Dreux, Orléans, Châteauroux et Chartres, où leur part est aujourd'hui parmi les plus élevées. Elle y serait de l'ordre de 45 % en 2050.

Sur l'axe ligérien, la représentation de cette classe d'âge en 2013 est sensiblement la même dans les trois bassins démographiques qui le composent : Orléans (52 %), Blois (51 %) et Tours (51 %). En 2050, la baisse serait plus accentuée dans le bassin démographique de Blois (- 8 points) que dans ceux de Tours et Orléans (respectivement - 6 et - 7 points), confirmant la disparition d'une dynamique démographique homogène dans cette zone.

Ces évolutions s'inscrivent dans les tendances démographiques des départements voisins de la région. Au nord, le département de l'Eure-et-Loir aurait la proportion de personnes âgées de

25 à 64 ans la plus élevée de la région (45 %), équivalente à celle des Yvelines, consolidant une dynamique observée à l'ouest du Bassin parisien. Dans l'Indre-et-Loire, l'Indre et le Cher, la part des 25-64 ans (respectivement 44 %, 42 % et 43 %) serait proche de celles de la Vienne, de la Creuse et de l'Allier.

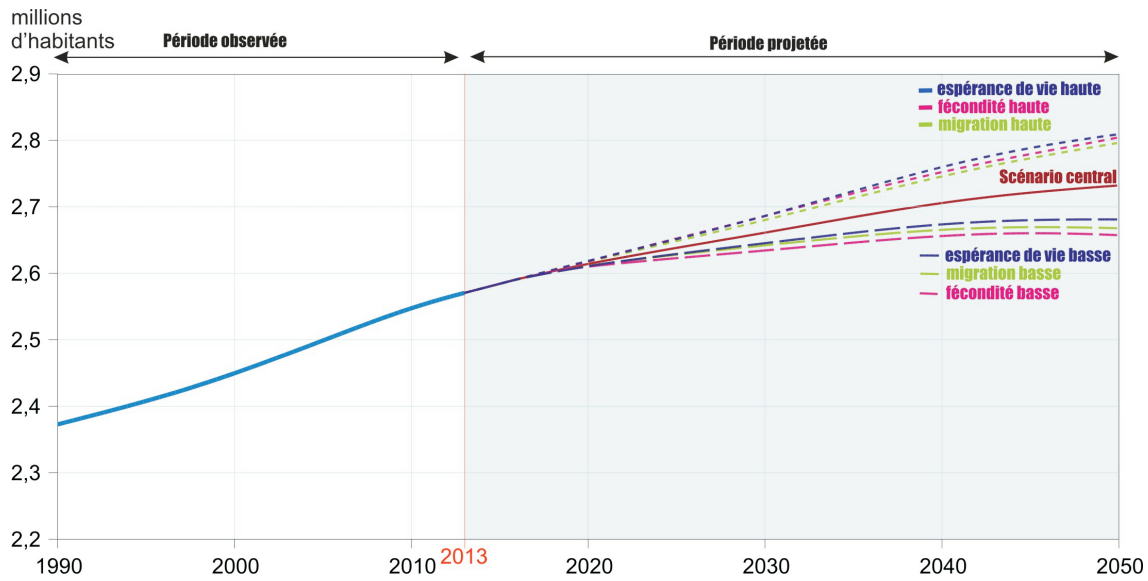
### Des jeunes que l'on pourrait retenir davantage

Trois composantes interviennent dans l'évolution de la population : la fécondité, la mortalité et les migrations. De leur modulation à la baisse ou à la hausse, découlent plusieurs scénarios de population à l'horizon 2050 (méthodologie). Projeter la population en considérant une espérance de vie élevée entraînerait un gain de population pour la région de 238 800 habitants entre 2013 et 2050 (figure 5). Il s'agirait du gain le plus élevé, tous scénarios confondus. L'hypothèse d'une fécondité haute aboutirait à une augmentation légèrement inférieure, 234 000 habitants entre 2013 et 2050, tandis qu'une fécondité basse générerait la hausse la plus faible : 88 900 habitants. Les migrations constituent le principal levier sur lequel les politiques locales peuvent agir afin d'influencer l'évolution démographique de leur territoire.

En Centre-Val de Loire, le déficit migratoire s'observe essentiellement pour les jeunes entre 15 et 24 ans et s'explique principalement par de nombreux départs en dehors de la région. 5,7 % d'entre eux ont quitté la région Centre-Val de Loire en 2013, tandis qu'ailleurs en province, ils ne sont qu'entre 2,9 % et 5,3 % à quitter leur région.



## 5 Évolution de la population entre 1990 et 2050



Source : Insee, estimation de la population - omphale 2017

Ces jeunes qui partent sont en outre nettement plus diplômés que ceux qui restent dans la région ; 43 % ont un baccalauréat, tandis que 43 % de ceux qui restent n'ont aucun diplôme. Dans le même temps, la région fait partie de celles qui accueillent la proportion de jeunes la plus importante (4,7 % contre 3,9 % pour les autres régions de France de province). Cependant, ces entrées restent insuffisantes pour compenser les nombreuses sorties. Le départ de ces jeunes majoritairement diplômés peut amener une réflexion quant à l'ajustement de l'offre de formation disponible dans la région. Les politiques locales pourraient chercher à réduire les départs des jeunes de 15 à 24 ans, et ainsi obtenir un impact positif sur la

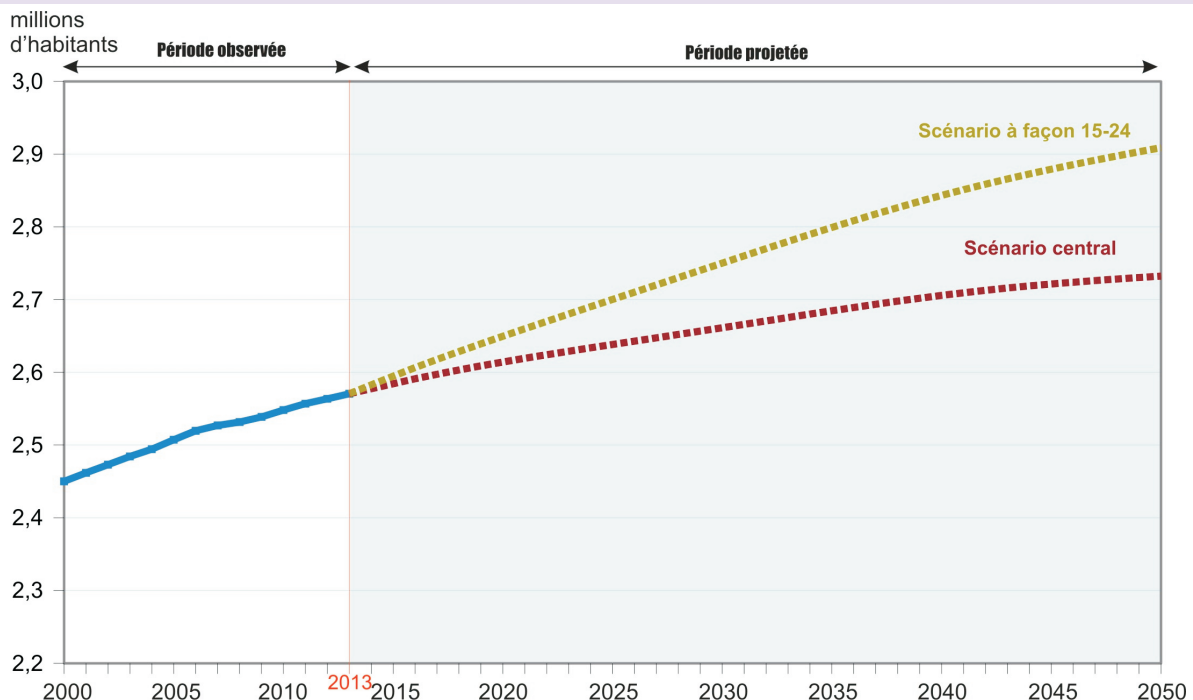
croissance démographique du territoire à moyen ou long terme.

Dans cette optique, simuler un taux de départ pour cette tranche d'âge égal à celui observé en moyenne dans les autres régions de province, reviendrait à diminuer les départs depuis la région de 29 %. Dans un tel cas de figure, il pourrait y avoir 2,9 millions d'habitants en Centre-Val de Loire (figure 6) en 2050, soit 177 000 habitants de plus que ce qui est projeté dans le scénario central. Le vieillissement attendu de la population serait alors légèrement atténué. La part des séniors serait de 28 % en 2050, et non plus de 30 % comme envisagé dans le scénario initial. Les personnes

âgées de 25 à 64 ans seraient en proportion légèrement supérieure (+ 0,6 point), ce qui replacerait le Centre-Val de Loire en sixième position des régions. La part des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans la région resterait stable à 11 %.

Quel que soit le scénario envisagé, les mesures adoptées, l'accroissement de la population reste un enjeu de premier ordre. Il devra nécessairement s'accompagner d'ajustements en termes d'offre de services et d'équipements afin de pouvoir répondre aux besoins de la population, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou de la prise en charge des seniors, notamment. ♦

## 6 Évolution de la population entre 2000 et 2050



Source : Insee, estimation de la population - omphale 2017

## Les scénarios alternatifs

Parce que projeter les populations selon les dernières tendances démographiques observées reste un exercice délicat, d'autres scénarios ont été modélisés. Ils permettent d'éclairer la sensibilité des hypothèses retenues (scénario « tendanciel ») ou de mieux apprécier les effets propres des hypothèses migratoires (scénario spécifique sur les départs des jeunes de la région).

### Un scénario dit "tendanciel"

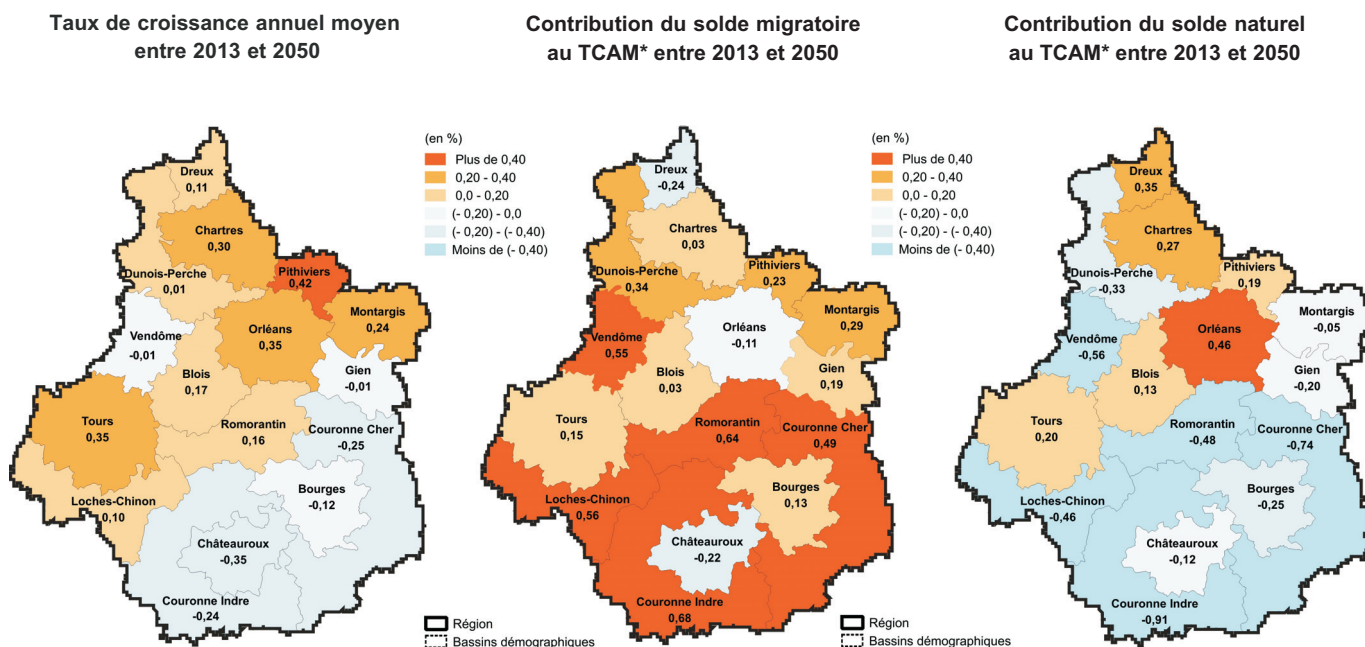
► Ce scénario propose de limiter les effets conjoncturels des comportements migratoires de la population des différents bassins démographiques. Il prolonge ainsi les soldes migratoires de chacun de ces bassins selon la moyenne observée lors des huit dernières années (2007-2015) et non selon la seule dernière année. Selon ces hypothèses (figure 7), le bassin démographique de Romorantin connaîtrait des perspectives plus favorables à l'horizon 2050. Orléans et Tours auraient une croissance de population identique entre 2013 et 2050 (+ 0,35 %). Dans le bassin démographique d'Orléans, le solde migratoire contribuerait toujours négativement à la croissance de la population. ♦

### Un scénario qui limite les départs des 15-24 ans

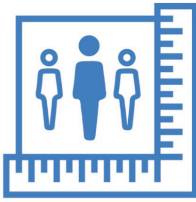
► Ce scénario envisage une réduction des départs des jeunes de 15 à 24 ans du Centre-Val de Loire vers les autres régions, par rapport aux projections du scénario central. Le coefficient migratoire a été modifié afin que le taux de sortie soit équivalent à celui de la moyenne des taux de sortie observés dans les régions de France de province (hors Centre-Val de Loire), qui est de 4,1 %. Par rapport au scénario central, les sorties ont ainsi été réduites de 29 %. ♦

Il convient de noter que la part des entrées des jeunes de cette tranche d'âge dans la région étant déjà parmi les plus élevées de France, ce scénario qui envisage une baisse de leurs sorties, placerait la région dans un contexte des plus favorables de la France de province, comparable à celui de la région Occitanie. Les régions qui retiennent le plus de jeunes n'en accueillent pas dans d'aussi fortes proportions que le Centre-Val de Loire, aujourd'hui. ♦

## 7 Dynamiques de croissance de la population dans les bassins démographiques du Centre-Val de Loire selon le scénario tendanciel



Source : Insee, estimation de la population - scénario tendanciel, omphale 2017



## Méthodologie

### Le modèle Omphale et les scénarios démographiques :

Les projections locales 2013-2050 présentées dans cette étude sont une déclinaison des projections de la population française diffusées par l'Insee en novembre 2016. Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infra nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes au territoire et solde migratoire avec l'étranger).

Ces hypothèses d'évolution, réunies au sein d'un scénario démographique, sont appliquées aux quotients observés sur la zone d'intérêt. Le scénario central, décrit ici, prolonge les tendances observées et repose sur les hypothèses suivantes :

- une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) de 0,04 jusqu'en 2016, puis constant jusqu'en 2050.
- un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance nationale.
- une déclinaison locale du solde migratoire national avec l'étranger.

Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

Ainsi, en 2050, selon le scénario « population haute », qui combine les hypothèses hautes de fécondité, d'espérance de vie et de migration avec l'étranger, la région Centre-Val de Loire compterait 215 500 habitants de plus qu'en 2013. Selon le scénario « population basse », qui combine les hypothèses basses de fécondité, d'espérance de vie et de migration avec l'étranger, il y aurait 188 400 habitants en moins.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.



## Pour comprendre ces résultats

### Construction du zonage de l'étude : les bassins démographiques

Afin de proposer des scénarios de projection de la population, il est nécessaire de s'appuyer sur un zonage géographique robuste. Les zones retenues doivent comporter suffisamment d'habitants pour ne pas être trop sensibles à des spécificités trop locales. Autant que possible, les zones doivent également être constituées de communes présentant des trajectoires démographiques comparables : les projections pour une zone composée d'une moitié de communes en forte hausse et d'une autre moitié en forte baisse seraient délicates à interpréter. Enfin, le nombre de zones retenu doit rester raisonnable pour éviter un effet mosaïque trop important.

Une typologie des communes de la région a été réalisée pour définir les bassins démographiques de l'étude. Une analyse en composante principale a d'abord été réalisée, et prend en compte les variables suivantes : L'indice de vieillissement ; Le taux de croissance annuel moyen de la population 2009-2014 ; L'indice d'activité ; Le taux de résidences principales ; Le taux d'entrées ; Le quotient migratoire.

À partir de cette analyse en composante principale, une classification ascendante hiérarchique a permis de distinguer trois classes de communes. À cette typologie des communes a été juxtaposée le zonage en aire urbaine 2010 et les départements.

Les communes ont ainsi été regroupées en y appliquant la règle suivante :

- Départements
- Grandes aires urbaines
- Classe homogène de la typologie des communes

Les 16 bassins démographiques ainsi créés, respectent les contours départementaux, correspondent aux aires urbaines et sont relativement homogènes pour les territoires situés en dehors des aires urbaines.

## Définitions



**Espérance de vie à la naissance** : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

**Indice de vieillissement** : l'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

**Solde migratoire ou solde apparent des entrées sorties** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

## Pour en savoir plus



- [Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population](#), Insee Analyse Centre-Val de Loire n° 42, février 2018.
- [Recensement de la population: 2 578 592 habitants en Centre-Val de Loire en 2015](#), Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 39, décembre 2017.
- [La génération des baby-boomers pèse sur la croissance démographique à l'horizon 2050](#), Insee Analyse Centre-Val de Loire n° 34, juin 2017.
- [D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole](#), Insee Première n°1652, juin 2017.
- [Près de 300 000 habitants de plus en région Centre en 2040](#), Insee Centre Info n° 164, décembre 2010.

